



APPEL À CANDIDATURES
POUR LA SÉLECTION DES
ENTREPRISES ADMISES À BÉNÉFICIER
DU FONDS D'ASSISTANCE TECHNIQUE
DE LA CEDEAO POUR L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE

ANTÉCÉDENTS

CONTEXTE

Bien que la sécurité et l'accès à l'énergie constituent encore des défis majeurs pour la région de l'Afrique de l'Ouest, des mesures importantes sont prises, en vue de créer un environnement favorable et un nombre croissant de projets en matière d'énergies renouvelables sont en cours d'élaboration pour l'investissement.

Plus de 200 mini-réseaux d'énergie propre sont déjà opérationnels, sans compter qu'il y en aura d'autres à venir. Parallèlement, plus de 130 projets de centrales électriques connectées au réseau, avec une capacité installée de plus de 7 GW, menés par des acteurs des secteurs tant public que privé, sont actuellement en cours d'examen ou d'élaboration, avec plusieurs projets ayant déjà parvenus à un stade suffisamment avancé. L'intérêt du secteur privé dans ces projets s'est intensifié ces derniers temps et des contrats de PPA ont déjà été signés.

Malheureusement, les projets et les investissements liés à l'efficacité énergétique ne se matérialisent pas au même rythme, bien que la nécessité reste extrêmement élevée.

FONDS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA CEDEAO POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC) et le Centre de Solutions pour l'Énergie Propre (Centre de Solutions), une initiative [Ministérielle sur l'Énergie Propre](#), ont conjugué leurs efforts pour promouvoir un Marché de l'Audit Énergétique dans la région de la CEDEAO.

Cette initiative a été conçue afin de créer et rendre opérationnel un fonds d'assistance technique pour les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dont le modèle d'entreprise comprend la fourniture de services d'audit énergétique. Elle fait suite à la première formation sur les audits énergétiques organisée conjointement par le ECREEE et le Centre de Solutions en décembre 2015, à Praia, Cap-Vert, où les entreprises locales ont exprimé leur inquiétude face aux graves défis auxquels ils sont confrontés lors de la vente de leurs services d'audit énergétique à ses Clients.

La collaboration a été lancée par le Directeur Exécutif du CEREEC, M. Mahama Kappiah, et Mme Victoria Healey, Gestionnaire de Projets au sein du Centre de solutions lors de la première édition de la Semaine de la CEDEAO pour l'Énergie Durable, tenue à Accra, au Ghana, du 17 au 19 octobre 2016.

L'objectif global de cette collaboration entre le Centre de Solutions et le CEREEC en Afrique de l'Ouest est de promouvoir les audits énergétiques, en tant qu'outil de marché valide et fiable, afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

La collaboration proposée est axée sur 3 principaux résultats:

- Résultat 1: Renforcer la capacité des opérateurs du secteur privé en ce qui concerne la prestation de services d'audit énergétique
- Résultat 2: Accroître la sensibilisation en ce qui concerne l'importance et le potentiel économique des audits énergétiques
- Résultat: Augmenter la réserve de projets bancables dans le domaine de l'efficacité énergétique, identifiés par des audits énergétiques

Cela contribuera directement à l'objectif global de la politique de la CEDEAO sur l'efficacité, qui consiste à doubler d'ici à 2020, les améliorations annuelles en matière d'efficacité énergétique, afin d'atteindre des niveaux comparables à ceux des leaders mondiaux.

Le Fonds d'Assistance Technique de la CEDEAO pour l'Efficacité Énergétique fait partie du Fonds de la CEDEAO pour la Promotion de l'Entrepreneuriat dans le secteur de l'Énergie Durable, promu par le CEREEC et ses partenaires.

CENTRE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA CEDEAO (CEREEC)

Le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC) a été établi en réponse à la recommandation du Livre blanc de la CEDEAO / UEMOA sur l'accès aux services énergétiques dans les zones rurales et périurbaines, publié en 2006. Cette recommandation a été stimulée par la Déclaration de Ouagadougou adoptée à l'issue de la Conférence de la CEDEAO sur la Paix et la Sécurité, tenue le 12 novembre 2007, qui a mis l'accent sur la nécessité de créer un centre. Au cours de la même conférence, le Ministre Autrichien des Affaires Européennes et Internationales et l'ONUDI se sont engagés à soutenir la création d'un tel centre, ainsi que pendant sa phase de démarrage.

En novembre 2008, la 61^{ème} session du Conseil des ministres de la CEDEAO a adopté le règlement C / REG.23 / 11/08 et a conféré une base juridique au Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC). En 2010, le secrétariat du Centre a été créé à Praia, au Cap-Vert, après une période de six mois de préparation, avec le soutien de la Commission de la CEDEAO et des gouvernements autrichien et espagnol, ainsi qu'avec l'assistance technique de l'ONUDI.

Le CEREEC est une institution spécialisée de la CEDEAO, agissant comme un organisme indépendant, mais dans le cadre juridique, administratif et financier des statuts et règlements de la CEDEAO.

Pour de plus amples informations, consulter le site: www.ecreee.org

CENTRE DE SOLUTIONS POUR L'ÉNERGIE PROPRE (CENTRE DE SOLUTIONS)

Le Centre de Solutions pour l'Énergie Propre (Centre de Solutions), une initiative Ministérielle sur l'Énergie Propre, a été établi en 2011, visant à aider les gouvernements à concevoir et à adopter des politiques et des programmes destinés à soutenir le déploiement de technologies transformatrices à faible intensité de carbone. Le Centre de solutions offre une politique énergétique propre, sans frais et un soutien en termes de conseils financiers, par l'entremise d'un réseau mondial de plus de 50 experts pour les décideurs politiques gouvernementaux et les instituts techniques qui les assistent. Le Centre de solutions fournit également des formations et des webinaires en ligne (séminaires en ligne), ainsi que des occasions d'apprentissage entre pairs, afin d'aider les pays à adapter leurs solutions à leurs besoins et à favoriser la collaboration internationale sur les innovations politiques. En outre, le Centre de solutions sert de portail de connaissances pour les ressources énergétiques propres en ligne, y compris les meilleures pratiques, les données et les outils d'analyse en matière de politiques, et partage ces ressources avec un forum mondial d'experts en énergie, de décideurs politiques et d'autres parties prenantes, en partenariat avec plus de 35 principaux organismes internationaux et régionaux impliqués dans le secteur de l'énergie propre.

Dans le cadre de l'initiative Ministérielle sur l'Énergie Propre, les États-Unis, l'Australie et la Suède offrent un soutien financier de base au Centre de solutions. Le Laboratoire National pour les Énergies Renouvelables (NREL), situé aux États-Unis, sert d'agent opérationnel auprès du Centre de solutions. Le « Power Africa » propose également son soutien au Centre de solutions.

Pour de plus amples informations, consulter le site: <https://cleanenergysolutions.org/>

APPEL À CANDIDATURES

ENTREPRISES ÉLIGIBLES

Les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) de la région de la CEDEAO qui vendent ou visent à vendre des services d'audit énergétique dans les secteurs résidentiel, industriel et des services peuvent également poser leur candidature.

Le Fonds se focalise au premier lieu sur les MPME dont le modèle d'entreprise comprend la fourniture de services d'audit énergétique et qui possèdent un excellent dossier en la matière; En effet, même les MPME qui sont considérées comme étant de nouveaux acteurs sur le marché, mais qui ont démontré leur capacité

(par exemple, la compétence technique et la qualification du personnel) à fournir de tels services peuvent également poser leur candidature.

Dans le cadre du présent appel à propositions « MPME de la région de la CEDEAO » on considère toute entreprise comptant moins de 50 employés permanents légalement enregistrés dans au moins un État membre de la CEDEAO.

SERVICES FOURNIS PAR LE FONDS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA CEDEAO POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le CEREEC, le Centre de solutions et les entreprises internationales spécialisées dans la réalisation des audits énergétiques formeront une équipe de soutien technique (EST).

Une fois que les MPME sélectionnées ont pu signer un contrat avec le Client, elles devront envoyer une lettre de demande à l'EST, y compris les détails sur le service à fournir (nom du client, adresse, arrangements financiers, etc.) . Si la demande a une réponse favorable, une Lettre d'Entente sera signée entre l'EST et les MPME détaillant la portée de l'assistance à fournir.

L'EST soutiendra les MPME sélectionnées sur une base continue, lors de la signature de leur contrat avec le client. L'EST ne sera pas en contact direct avec le Client, par conséquent, les MPME sont responsables de fournir tous les renseignements nécessaires, en vue de permettre le soutien de l'EST. Les paiements effectués par le Client s'adresseront entièrement aux MPME fournissant le service d'audit énergétique.

Le soutien de l'EST comprendra:

- Le suivi du processus d'audit et fourniture de conseils ad hoc aux MPME
- L'examen du rapport final et l'assurance de contrôle de la qualité
- La mise à disposition d'outils d'analyse améliorés aux MPME
- Le partage des connaissances et renforcement des capacités par le biais de webinaires.

Le soutien sera fourni en Anglais, Français et Portugais, selon la langue du pays où se déroule l'activité.

L'EST accompagnera les MPME dans le processus d'audit et fournira aussi des conseils ad hoc en cas de besoin, par courriel ou par téléphone. L'EST examinera également le rapport final et veillera au contrôle de la qualité.

Des webinaires spécifiques seront également organisés à l'intention des MPME pendant le processus, en vue de faciliter le partage d'expériences en la matière parmi les MPME et combler les lacunes observées en matière de capacités et de connaissances.

Le soutien sera fourni à titre gratuit.

REQUÊTE

Les entreprises admissibles peuvent postuler en ligne à l'adresse : <http://www.ecreee.org/node/86779> .

Les entreprises intéressées doivent fournir toutes les informations requises dans le formulaire de demande en ligne, y compris:

- informations générales sur l'entreprise
- expérience dans la fourniture de services d'efficacité énergétique, en particulier les audits énergétiques
- échantillon de rapports complets d'audit énergétique
- échantillon d'offres commerciales d'audit énergétique
- CV du personnel clé impliqué dans la vente et la mise en œuvre de services d'efficacité énergétique, en particulier les audits énergétiques
- portefeuille de clients potentiels qui pourraient acheter les services d'audit énergétique, au cours des 3 prochains mois

- principaux défis rencontrés jusqu'à présent dans la vente et la mise en œuvre des audits énergétiques et le soutien requis au renforcement des capacités.

Tous les renseignements personnels fournis resteront strictement confidentiels et seront utilisés uniquement aux fins de l'évaluation des candidatures.

Les candidatures dûment remplies, doivent être soumises, au plus tard le 28 mai 2017 à 23h59 (UTC -1:00).

Pour toutes questions relatives au processus de candidature, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à: EEfacility@ecreee.org

CRITÈRES ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Toute candidature reçue sera évaluée avec soin, en tenant compte de:

- l'expérience de l'entreprise et de ses experts
- profondeur du portefeuille de clients potentiels et attendus.

Le CEREEC, le Centre de solutions et les autres membres de l'équipe de soutien technique (EST) participeront au processus de sélection.

Dans ce premier appel, 20 à 25 MSME devraient être sélectionnés, idéalement de tous les États membres. La décision finale sur le nombre d'entreprises sélectionnées sera prise en fonction des candidatures reçues.

Les entreprises sélectionnées seront autorisées à inclure les services de l'EST dans leur offre commerciale aux Clients pendant la durée de cette initiative. Un texte standard sera élaboré à cette fin.